

divin et aux fins relevées auxquelles la destinait la Divinité. Le Seigneur lui continuait ses dons et ses faveurs, en renouvelant à tout moment pour elle les merveilles de son bras tout-puissant, comme si elles n'eussent été réservées seulement qu'à Marie. Et cette incomparable enfant y répondait avec tant d'ardeur dans cet âge si tendre, qu'elle remplissait le cœur même du Seigneur de complaisance et les esprits célestes d'un saint étonnement.

Toutefois le Très-Haut détermina que la plénitude des grâces et des vertus de Marie prévint le comble de ses mérites, par le zèle avec lequel cette très sainte Vierge s'appliquait aux œuvres les plus pénibles et les plus héroïques, autant que les tendres années le lui pouvaient permettre. C'est pourquoi le Seigneur lui dit dans une de ses visions : " Mon Epouse et ma colombe, je vous aime d'un amour infini, et je demande de vous ce qui est le plus agréable à mes yeux et l'entière satisfaction de mes désirs. Appréciez, ma fille, le trésor caché que renferment les travaux et les afflictions et que l'ignorance aveugle des hommes a si fort en horreur. Sachez que mon Fils unique enseignera, quand il sera revêtu de la nature humaine, le chemin de la croix par son exemple et par sa doctrine, la laissant pour héritage à mes é'nés, après en avoir fait son propre partage ; et il établira la Loi de grâce, en fondant sa stabilité et son excellence sur l'humilité et sur la patience dans les croix et les afflictions, parce que la condition de la nature humaine l'exige ainsi, surtout depuis qu'elle a été pervertie par le péché qui a corrompu ses inclinations. Il est aussi conforme à mon équité et à ma providence que les mortels obtiennent et acquièrent la couronne de gloire par le moyen des travaux et des croix, comme c'est par là que mon Fils unique incarné la leur doit mériter. Ces paroles vous